

COMPTE - RENDU
CONSEIL DE QUARTIER SAINTE - PEZENNE
 24 JUIN 2002

Présents : Elus municipaux : Paul SAMOYAU, (Co-Président), Nanou BIMES, Valérie UZANU, Franck GIRAUD.

Représentants des habitants du quartier : Pierre CAILLETON, Claude EVRARD, Jean-Pierre GERVAIS, Robert GOUTEFANGEA, Pierre GUERIT, Xavier JACQUEMIN, Chantal LEBRET, Patrice LEBRET, Christine LESTABLE, Patrick BAUDIN, Jean-Jacques BOTTON-VINET, Bertrand DELIGNON, Jean-Michel FAZILLEAU, Léonide FRADET, Marc-Valéry GARDE, Jean-Claude GAUTIER, Frédéric GIRAUD, Bernard GUIDAT, Jacques LARGEAU, Jean-Marie MACAIRE, François MARGERIN, Yves REY, Maurice VINCK,

Personnel municipal : Pierre JULAN : Directeur Général Adjoint,
 Gérard LABORDERIE, Emeline MAURICE : Direction
 de la Proximité et de la Citoyenneté
 Nathalie SENE, MCSP Sainte - Pezenne.

Excusés : Jean - Pierre POUSSADE, Claude POUPIN, Pascal TEXIER.

Absents : Christian CHIRAUX, Marie DAUXERRE, Daniel DUPUIS, Florence GOUPIL, Denis MOUTTE.

INTERVENANT	OBJET	SUIVI
Paul SAMOYAU	Le co-président ouvre la séance et présente les interlocuteurs (Proximité) ainsi que les élus. Il lit le message du Maire, puis rappelle en préambule, l'historique de la mise en place des conseils de quartier en insistant sur la volonté affirmée de mise en place d'une véritable « Démocratie participative ». Le Co-président rappelle l'ordre du jour : → élection du Co-président, représentant des habitants, → élection du bureau. M. SAMOYAU signale qu'une séance plénière de l'ensemble des 9 conseils de quartier de la ville, aura lieu le 21 septembre prochain. Après que chacun se soit présenté et ait manifesté ses attentes au sujet du conseil de quartier, le co-président demande de procéder à l'élection du Co-président habitant.	
Frédéric GIRAUD	Souhaite connaître la durée du mandat du Co-président habitant.	
Paul SAMOYAU	Indique que le mandat est de trois ans, renouvelable.	
	<u>ELECTION DU CO – PRESIDENT HABITANT</u>	
Claude EVRARD	Membre du Comité d'Animation Pexinois présente sa candidature. M. EVRARD a participé à la création et à la vie du CAP. De plus, il s'occupe de la Commission d'environnement. D'autre part, il est très attaché au devenir de la Coulée Verte et déplore le manque d'entretien des sentiers de Sainte-Pezenne.	

	VOTE	
	VOTANTS 23	
	VOTE POUR 22	
	CONTRE 0	
	ABSTENTION 1	
	<u>Monsieur Claude EVRARD est élu Co-président.</u>	

INTERVENANT	OBJET	SUIVI
	<u>VOTE (PROPOSITION DES MODALITES)</u>	
Gérard LABORDERIE	Fait référence à l'article 5 de la Charte et précise que le bureau est composé de quatre à six membres.	
Pierre GUERIT	Serait favorable à ce qu'une femme soit présente dans le bureau.	
Patrice LEBRET	Désapprouve le nombre de membres au sein du bureau, évoquant une ambiguïté de l'article 5 de la charte, qui ne précise pas clairement si les 2 co-présidents doivent être comptés ou non dans les 4 à 6 membres composant le bureau.	
Frédéric GIRAUD	Intervient et demande si le Conseil de Quartier voit une opposition à ce que le bureau soit constitué de sept membres. Il préconise que ce soit le Conseil de Quartier qui en décide.	
Pierre JULAN	Approuve la proposition et demande au Conseil de Quartier de se prononcer par un vote.	
	RESULTAT DU VOTE	
	VOTANTS 23	
	VOTE POUR 23	
	CONTRE 0	
	ABSTENTION 0	
	A L'UNANIMITE, LE CONSEIL SE PRONONCE POUR UN BUREAU COMPOSE DE 7 MEMBRES.	
	Présentation des sept membres du bureau	
	Co-président Elu Municipal : Paul SAMOYAU	
	Co-président Habitant : Claude EVRARD	
	Secrétaire : Jean-Michel FAZILLEAU	
	Jean-Pierre GERVAIS	
	Robert GOUTEFANGEA	
	Chantal LEBRET	

François MARGERIN		
<u>QUESTIONS EVOQUEES PAR LES PARTICIPANTS</u>		
Pierre GUERIT	Ne comprend pas pourquoi les trois logements de l'ancienne école Jacques Prévert, restent invendus et déplore que ce bâtiment ne soit pas transformé. Il souligne qu'il est insupportable d'accepter les odeurs qui proviennent de la décharge.	
Jean -Marie MACAIRE	S'intéresse également au sort des anciens locaux Jacques Prévert. Il s'inquiète sur l'évolution de la salle des fêtes de Sainte – Pezenne.	
Patrice LEBRET	L'ancienne école Jacques Prévert et la salle des fêtes le préoccupent (notamment la scène). L'aménagement de la Coulée Verte et notamment le chemin de Coquelonne allant jusqu'à la passerelle le sensibilise (mauvais entretien).	
Chantal LEBRET	Trouve inacceptable l'état du chemin de Coquelonne, et aimerait que la passerelle soit repeinte, d'autant plus qu'un grand nombre de promeneurs s'y retrouvent chaque jour.	

INTERVENANT	OBJET	SUIVI
Yves REY	Souhaite que le charme de Sainte - Pezenne perdure et apprécie les sentiers. Néanmoins la vitesse et le bruit de la circulation dans les rues du quartier le préoccupe.	
François MARGERIN	Remarque que la Rue de Grange connaît des problèmes de circulation. Il regrette qu'il n'y ait pas plus de trottoirs dans la rue de la Corderie (difficulté pour les personnes handicapées). Voudrait savoir ce que la Ville prévoit comme travaux à Sainte – Pezenne.	
Jean-Michel FAZILLEAU	Les véhicules roulent vite sur la route de Coulonges. Il regrette le manque de contrôle de la vitesse sur cette route.	
Jacques LARGEAU	La rue de la Verrerie manque de trottoirs, les véhicules roulent vite, et propose un rond point pour réduire la vitesse.	
Pierre CAILLETON	Rue du Presbytère, les travaux durent depuis trop longtemps, et souhaiterait que ce soit terminé. Il souhaite un entretien de la végétation.	
Jean-Claude GAUTIER	Insiste sur l'entretien des sentiers, propose aménagement avec des bancs, et indique qu'il serait souhaitable d'enterrer les fils électriques. Quel est le devenir de l'ancienne boucherie ?	
Jean-Jacques BOTTON-VINET	S'inquiète de la vitesse des véhicules, route de Coulonges. Il propose un rond point au niveau du lycée professionnel horticole pour supprimer les feux et fluidifier la circulation.	

Xavier JACQUEMIN	A propos du carrefour Saint Hubert, les clients de la boulangerie se garent à l'intérieur du rond point ; c'est dangereux. Il est favorable à ce que des installations sportives soient étudiées.	
Bertrand DELIGNON	Déplore la vitesse rue du Moulin d'Ane. Il remarque le manque d'entretien des sentiers.	
Frédéric GIRAUD	Souhaiterait plus d'équipements sportifs. Propose un ralentisseur dans la rue du Moulin d'Ane. Comment procéder pour relier le « vieux » et le « neuf » Sainte-Pezenne ? Il espère pouvoir proposer ses idées et faire évoluer le quartier. Remarque également les odeurs de la Sèvre Niortaise, et l'épandage de boues sur le quartier.	
Patrick BAUDIN	S'inquiète que la Sèvre Niortaise sente, en particulier le week - end.	
Maurice VINCK	Regrette que les riverains de la route de Coulonges ne se connaissent pas d'avantage. Il souhaiterait que des activités se développent notamment vers le Grand Feu.	
Léonide FRADET	La rue de la Recouvrance subit la vitesse et l'afflux de circulation. Il demande s'il est prévu un aménagement pour le Quai Maurice Métayer Regrette que le projet d'aménagement piétonnier ait été abandonné.	

INTERVENANT	OBJET	SUIVI
Jean-Pierre GERVAIS	Suit l'évolution de la salle des fêtes. Voudrait faire revenir les petits commerces à Sainte – Pezenne.	
Claude EVRARD	Attire l'attention sur l'article 2 de la Charte intitulé « Compétences des Conseils de Quartiers ». Il souhaiterait que le Conseil de Quartier soit consulté assez tôt, au niveau des projets, en tous cas avant le démarrage de travaux.	
Christine LESTABLE	Aborde le devenir des logements de fonction de l'actuelle école Jacques Prévert.	
Robert GOUTEFANGEA	Remarque le développement des lotissements et considère que cela défigure le paysage du quartier et demande à ce que les lotissements à venir respectent l'environnement. Attire l'attention sur le deuxième paragraphe de l'article 5 de la Charte, notamment sur la constitution des groupes de travail. Il souhaiterait que chacun s'implique dans le Conseil de Quartier et pas seulement les membres du bureau.	
Marc – Valéry GARDE	Dénonce le manque d'information en ce qui concerne les travaux et notamment ceux de la boucherie.	
Bertrand DELIGNON	Demande si le public veut intervenir. Un riverain indique le problème de circulation et de vitesse	

Pierre JULAN	<p>entre l'Avenue de Nantes et la déchetterie. Demande de mettre un ordre de priorité à ce catalogue de doléance.</p> <p>Souhaite éclairer certaines choses. En particulier le rôle des interlocuteurs de la Mairie Ce qui est primordial, c'est d'informer, de donner des réponses et d'expliquer pourquoi un projet se fait ainsi et pas autrement. Donner des informations concrètes au niveau des délais. Il indique également que les techniciens interviendront pour répondre à leurs interrogations.</p>	
Claude EVRARD	<p>Demande à ce que le bureau réfléchisse sur quatre ou cinq thèmes avec un groupe par thème à propos des questions qui ont été soulevées. Il propose quelques thèmes comme l'entretien, la communication, la circulation. Il est important que des techniciens expliquent la différence entre les bâtiments CAN et ceux de la Ville.</p>	
Paul SAMOYAU	<p>Propose au bureau, une séance de travail en collaboration avec la Commission de Citoyenneté sur le règlement intérieur, qui aura lieu le 3 juillet prochain.</p> <p>M. SAMOYAU lève la séance à 23 H 15 et remercie tous les participants.</p>	